

Projet pédagogique 2025/2026

Accueil de loisirs Etienne Martin



Sommaire

1) Le lieu

2) Présentation de la structure

3) Les moyens

4) Les réunions et évaluations

5) Les objectifs pédagogiques

6) Fonctionnement de la structure pendant la période scolaire

7) Fonctionnement de la structure pendant les vacances scolaires

Le projet pédagogique est le fil conducteur de notre travail.

Il n'a de valeur que s'il est utilisé comme outil.

Il est d'abord un outil de communication, entre l'équipe de direction, l'équipe d'animation, le service Enfance Jeunesse et les élus.

Chacun possède un droit de regard sur ce document. Il peut donc être modifié, pour que chacun puisse adhérer aux objectifs qui y sont proposés.

L'information sur les éventuelles modifications sera ensuite communiquée à la Mairie notamment à Madame Catherine Lagnes, élue en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la jeunesse. Elle est chargée de suivre les dossiers relatifs à l'accueil de loisirs.

Le projet pédagogique devient alors un contrat moral, pour tous et pose le cadre pédagogique de la structure.

Les objectifs et les règles de fonctionnement fixés par le projet pédagogique doivent être clairs et connus de tous.

L'accueil de loisirs sans hébergement

1) Le lieu

L'accueil de loisirs se situe à Le Pin une petite commune de Seine et Marne.

1568 habitants vivent dans ce petit village classé numéro 1 au classement des villes et villages où il fait bon vivre en Seine et Marne.

De nombreuses associations sont nées au fil des années, des associations de loisirs (art plastique, couture, jeux de sociétés ...), sportives (gymnastique, football, tir à l'arc ...) ou encore culturelles/écologique.

2) Présentation de la structure d'accueil.

L'accueil de loisirs "Etienne Martin".

Rue du château

77181 Le Pin.

Tel: 06.87.66.54.55

Mail: adl@mairielepin.fr



**jouons ensemble,
avec nos différences !**

Les enfants inscrits à l'école maternelle ou élémentaire sont accueillis les jours et horaires suivants:

a) En période périscolaire:

- Accueil du matin: de 7h00 à 8h20.
- Accueil du soir: de 16h30 à 19h00.

b) Le mercredi:

- Matinée sans repas: de 7h00 à 12h00 (arrivée entre 7h00 et 9h30).
- Matinée avec repas: de 7h00 à 13h30 (arrivée entre 7h00 et 9h30; départ entre 13h20 et 13h30).
- Journée: de 7h00 à 19h00 (arrivée entre 7h00 et 9h00; départ entre 16h30 et 19h00).

c) En période extrascolaire:

Pendant les vacances les enfants ne peuvent rester que la journée (arrivée entre 7h00 et 9h30; départ entre 16h30 et 19h00).

Remarque:

- Les enfants de maternelles et d'élémentaire, sur l'accueil de loisirs pendant les périodes scolaires et extrascolaires sont séparés et encadrés par des animateurs dans le respect de la législation en vigueur.
- Un cahier de présence ainsi qu'un cahier d'infirmerie sont complétés tout au long de la journée.

La capacité d'accueil (octroyée par la DDCS):

- 35 enfants de maternelle.
- 60 enfants d'élémentaire.

3) Les moyens

a) Les moyens fonctionnels:

Afin d'accueillir les enfants et leurs proposer des activités aussi variées que possible l'accueil de loisirs a à sa disposition:

- Une salle d'activité.
- Une salle des fêtes.
- Une salle de motricité.
- Un gymnase.
- Une salle de repos.
- Un groupe sanitaire.
- Un city stade.
- Deux cours de récréation en extérieur distinctes (maternelles et élémentaires).
- Un espace de restauration.

b) Les moyens financier:

Des moyens financiers son mit en places par la Mairie tout au long de l'année en fonction des besoins et des projets.

c) Les moyens humains:

- Une directrice/animatrice:

Madame Da Silva Alexandra (BAFA, BAFD en cours) + SST

Son rôle:

- * Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- * Elle est la garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- * Elle a en charge la coordination de l'ensemble de l'équipe.
- * Elle gère les relations avec les différents partenaires.
- * Elle a en charge la gestion quotidienne du centre administrative, financière et matérielle.
- * Elle a un rôle de formation des animateurs mais également de suivi et de validation des stagiaires.
- * Elle associe les parents à la vie du centre.

- 8 animateurs:

- * Madame Landa Amélys (non diplômée)
- * Madame Filtner Romilda (BAFA, BAFD en cours) + SST
- * Madame Morel Tiphaine (BAC PRO ASSP)
- * Madame Doudeau Shelly (BAFA)
- * Madame Simon Véronique (BAFA)
- * Madame Darwish Laura (CAP petite enfance)
- * Madame Raguenes Elodie (CAP petite enfance)
- * Monsieur Leviaux Vincent (BAFA)

Leur rôle:

- * Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- * Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- * Il est forces de proposition et s'adapte lorsqu'une activité ne fonctionne pas.
- * Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- * Il gère entièrement son activité de la préparation au rangement.
- * Il respecte ses collègues et sait travailler en équipe.
- * Il participe activement à la réunion de préparation.
- * Il participe à l'écriture des projets d'animation.
- * Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

4) Les réunions et évaluations.

a) Les réunions:

L'équipe d'animation se réunit toutes les six semaines afin:

- D'échanger sur les enfants pour mieux répondre à leurs besoins.
- De mettre en place des projets.
- De préparer les activités.
- Préparer les vacances.
- Choisir les prochains thèmes à mettre en place.
- Faire le point sur l'avancé des différents projets en places.

L'ensemble de l'équipe participe activement aux réunions, supervisées par la directrice.

b) Les évaluations, auto-évaluations et actions:

- Animateurs:

Après chaque vacance les animateurs reçoivent une auto-évaluation qu'ils remplissent, puis lors d'un rendez-vous individuel avec la directrice, ils font le point sur la période passée et sur celle à venir puis ils fixent ensemble de nouveaux objectifs à atteindre.

- Enfants:

En début d'année, une boîte à idée en élémentaire / une ronde de discussion en maternelle (et CP) est mise en place afin que les enfants puissent donner des idées de sorties, jeux, activités, thèmes... Qu'ils souhaiteraient mettre en place pendant l'année.

- Parents:

Des temps d'échanges sont mis en place tout au long de l'année (des petits déjeuner: à Noël, le lendemain de veillée; des goûters; des "apéros"...) afin que les parents puissent voir et échanger sur les réalisations des enfants. De plus les parents peuvent demander à rencontrer la directrice pour avoir des informations, ou faire le point.

Remarque:

- La directrice envoie le compte rendu des réunions à la mairie, un bilan est alors fait et au besoin des mesures correctrices peuvent être apportées.
- La responsable des services, peut si besoin demander à rencontrer l'ensemble de l'équipe ou un animateur, avec la directrice.

5) Les objectifs pédagogiques

a) Sensibiliser les enfants au respect du matériel mais aussi des enfants et des adultes qui les entourent.

-Développer la coopération et l'entraide en encourageant les enfants à s'entraider pour atteindre un but commun. (Jeux de relais, construction collective, parcours de motricité collaboratif ...)

-Renforcer la communication et l'expression collective en favorisant la prise de décisions en commun et en permettant à chacun d'exprimer ses idées. (Mini représentation, théâtre, création artistiques collectives, collage géant, chant, danse en groupe...)

-Favoriser la confiance mutuelle et le respect des autres en valorisant les réussites collectives et en encourageant les efforts de chacun (jeux coopératifs, parcours binômes, activités où chaque enfant à un rôle complémentaire, chasse aux trésors en équipe, construction géantes en commun...)

-Accompagner les enfants dans la découverte, l'utilisation et le rangement du matériel afin de les rendre autonomes (étiquetage des jeux et du matériel soit par des images soit par leur nom en fonction du groupe, histoires et comptines sur le rangement, création des règles de vie, activités de manipulation encadré puis autonomes, routine du rangement en fin d'atelier...)

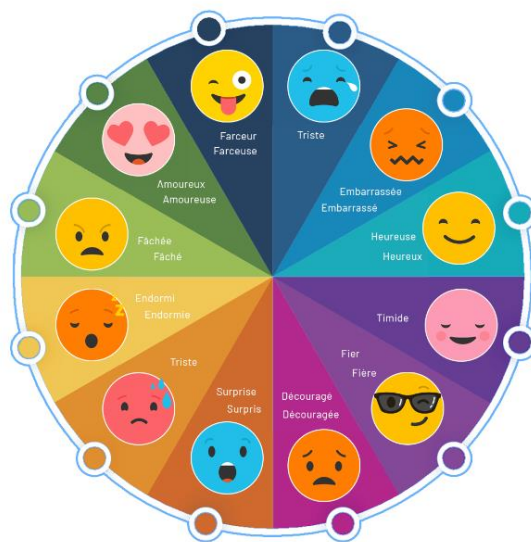


b) Permettre à l'enfant de comprendre et d'accepter ses émotions.

-Aider l'enfant à identifier et comprendre ses émotions de base, en lui demandant de montrer ou nommer les émotions à l'aide de pictogrammes (lecture d'album sur les émotions et expression via des gestes simples ...)

-Accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions (à travers de dessins, pâte à modeler, jeux, échelle de la colère ...)

-Maîtriser des stratégies plus complexes de régulation des émotions pour les plus grands, notamment sur la gestion du stress et de la colère (respiration, sophrologie, dialogue, activités physique...)



c) Favoriser la tolérance et l'inclusion d'enfants porteurs de handicap

-Développer le respect et la tolérance envers les différences, en encourageant l'écoute et le respect dans les interactions entre enfants (histoires ou contes avec pour personnages principaux des personnes en situation de handicap, jeux de rôle et mises en situation (vie mon handicap) discussions autour du respect et de la tolérance.

-Favoriser la coopération et l'entraide dans les activités collectives afin d'intégrer tous les enfants (organisation de jeux coopératifs, atelier de création collective...)

-Permettre à chaque enfant de se sentir inclus et valoriser notamment en adaptant les activités pour que tous les enfants puissent y participer pleinement (adapter le matériel ou les règles selon les besoins des enfants, proposer des variantes des activités, valoriser les efforts et la participation de chacun...)

d) Aider l'enfant à grandir, en l'encourageant et en respectant son bien-être.

- Encourager les enfants à essayer par eux même ("tu essaie, et si tu n'y arrives pas je t'aide").
- Mettre en place des temps d'échange entre enfants et animateur (repas les animateurs mangent à la même table que les enfants, goûté, activités en petits groupe afin de favoriser l'échange ...)
- Respecter le rythme biologique des enfants, notamment le besoin de sommeil: des lits sont à disposition des enfants notamment pour ceux arrivant très tôt le matin. De plus après le déjeuner des temps "calmes" sont proposé à l'ensemble des enfants:

- Une sieste pour les petites sections (avec réveil échelonné), ainsi que les autres enfants souhaitant dormir, une petite histoire leur est racontée puis des musiques sont lancées en fond sonore tout au long de la sieste.

- Un temps calme avec sophrologie, méditation, musique calme ou lecture d'histoire est mis en place pour les moyennes et grandes sections.

- En élémentaire deux temps calme peuvent être proposés, le premier : jeux calmes, le second : sophrologie ou méditation.

- Apprendre aux enfants quel que soit son âge, à circuler sans appréhension (librement en toute sécurité) au sein de l'ensemble de l'accueil de loisirs, de l'école et du réfectoire.

- Mettre en place des temps d'échange « privilégiés » entre animateur et enfants notamment lors des repas en permettant aux animateurs de déjeuner à la même table que les enfants ; lors des moments de petits rassemblements et d'activité en petit groupe.

- Mise en place de sensibilisations avec et pour les enfants :

*Si il concerne l'ensemble des enfants de l'école cela peut se faire sur les temps de la pause méridienne comme par exemple l'alimentation (il peut être proposé à la diététicienne de se déplacer pour animer des ateliers cela sera alors proposé à toute l'école comme cela a déjà été fait il y a quelques années), les écrans, internet, le harcèlement, le handicap ...

*Soit via des ateliers le mercredi si il est en lien avec le thème des ateliers mis en place ou en lien avec un projet (comme cela a été le cas lorsque qu'un débat a été ouvert avec les enfants sur la pollution des Océans lors du projet de la marre du SMITOM, tout au long des trois mois du projet marre plusieurs temps ont été accordés à la pollution des océans, à la préservations des insectes ou encore au tri sélectif).

Les sensibilisations peuvent se faire via des ateliers, des jeux des temps de paroles cela dépend du contenu mais surtout du groupe d'enfants.

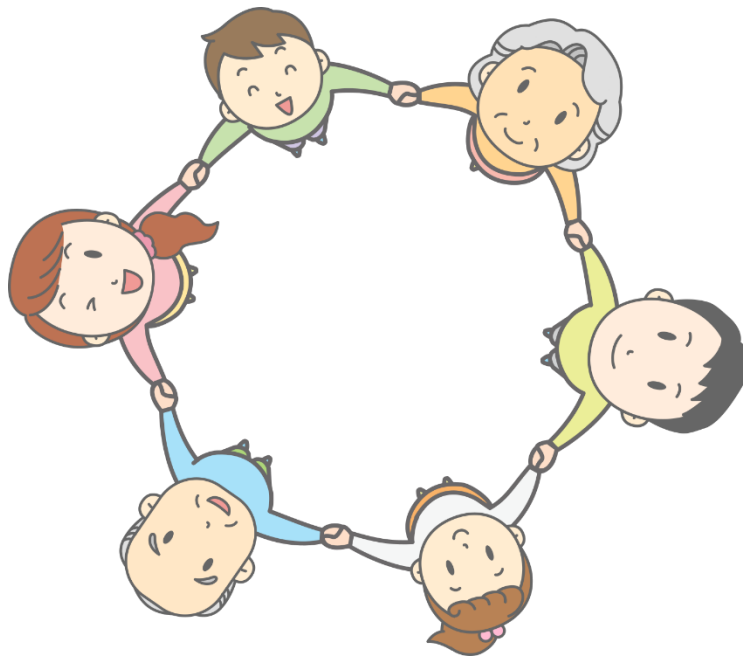
e) Intégrer les enfants à la vie du village.

-Créer des projets permettant de mettre en avant les activités des enfants (décorations de la ville à chaque période)

-Mise en place d'un projet intergénérationnel, tout au long de l'année les enfants participeront à des ateliers pour créer des cadeaux, faire de la décoration, des affiches ... Tout cela sera alors offert lors du repas des anciens.

-Mettre en place des ateliers jardinage dans la ville, afin que les enfants puissent participer aux plantations estivales.

L'ensemble des activités qui concernent la vie de la ville peuvent être proposées sur le temps d'accueil matin/soir, sur le temps du midi ou bien sur le temps des mercredis



6) Fonctionnement de la structure pendant la période scolaire

Matin :

7h-8h20 Accueil échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles



8h20 les enfants rejoignent leurs classes respectives avec les animateurs

Soir :

16h30-19h départ échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles

Remarque :

- Le fonctionnement de l'accueil évolue (et s'adapte) en fonction des envies et des besoins des enfants, les horaires et activités sont donc susceptibles de changer aussi bien les mercredis que les vacances.
- Des lits sont à disposition des enfants notamment pour ceux arrivant très tôt le matin et qui souhaiteraient se reposer.
- Les enfants ayant besoin de déjeuner sur place le matin peuvent apporter une petite collation et manger à l'accueil.
- Le soir chaque enfant mange la collation fournit par les familles.
- Le goûter est fourni par l'accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Mercredis :

7h-9h30 Accueil échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles



9h30 Fermeture de la grille – jeux en extérieur – Préparation du matériel animateur par animateur



10h-11h45 Temps d'activités – jeux animés



11h45-12h Jeux calmes – jeux en extérieurs



12h-13h Repas



13h-14h Temps calme



13h-15h45 Sieste avec levé échelonné



14h-15h45 Temps d'activité – jeux animés



15h45-16h Jeux calme – préparation du goûter



16h-16h30 Goûter



16h30-17h Débarrassage – vaisselle



16h30-19h Départ échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles

7) Fonctionnement de la structure pendant les vacances scolaires

7h-9h30 Accueil échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles



9h30 Fermeture de la grille – jeux en extérieur – Préparation du matériel animateur par animateur



10h-11h45 Temps d'activités – jeux animés



11h45-12h Jeux calmes – jeux en extérieurs



12h-13h Repas



13h-14h Temps calme



13h-15h45 Sieste avec levé échelonné



14h-15h45 Temps d'activité – jeux animés



15h45-16h Jeux calme – préparation du goûter



16h-16h30 Goûter



16h30-17h Débarrassage – vaisselle



16h30-19h Départ échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles